



Arrondissement de GRENOBLE
Canton de SAINT EGREVE
Commune de QUAIX EN CHARTREUSE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de conseillers votants : 14

Présents : Eric ROSSETTI, Alexia PROUST, Pierre FAURE, Emmanuelle PAQUIER, Alain MERLE, Mélanie NAUTIN, Olivier FLAVEN, Sébastien FALCO, Jean-Christophe VILLAIN, Audrey BOUVIER, Thierry ROUZIER, Sandrine PONCET

Absents ayant donné pouvoir : Fanny SOCQUET-JUGLARD a donné pouvoir à Mélanie NAUTIN, Anne MARECHAL a donné pouvoir à Alexia PROUST

Absents : Arnaud PITRE,

Par suite d'une convocation en date du seize mars deux-mille-vingt-six, les membres composant le conseil municipal de QUAIX-EN-CHARTREUSE se sont réunis en mairie, le vingt mars deux-mille-vingt-six à vingt heures trente minutes, sous la présidence de M. ROSSETTI Eric, Maire.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal. Il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Pierre FAURE est désigné pour remplir cette fonction.

- **2026_12 : Election des adjoints**

Vu la délibération 2026_08 en date du 20/03/2026 du Conseil Municipal, fixant le nombre d'adjoints au Maire à quatre,

Conformément à l'article L 2122-4 DU Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire, M. ROSSETTI Eric, propose de procéder à l'élection de la liste des adjoints.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins de liste paritaire. Il est dès lors procédé aux opérations de votes dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, le tableau des candidats est le suivant :

Poste	Nom	Genre
Candidat au poste de 1er adjoint	Mme Alexia CHANDOR-PROUST	Femme
Candidate au poste de 2ème adjoint	M. Pierre FAURE	Homme
Candidat au poste de 3ème adjoint	Mme Emmanuelle PAQUIER	Femme

Candidat au poste de 4ème adjoint	M. Alain MERLE	Homm
-----------------------------------	----------------	------

Chaque conseiller municipal a remis au président son bulletin de vote secret fermé et écrit sur papier blanc

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14
- Nombre de bulletins à déduire (blancs ou nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

La liste de Mme Alexia CHANDOR-PROUST, M. Pierre FAURE, Mme Emmanuelle PAQUIER, M. Alain MERLE a obtenu 14 voix

A l'issue du vote sont déclarés adjoints et immédiatement installés :

- Mme Alexia CHANDOR PROUST, 1ère adjointe
- M. Pierre FAURE, 2ème adjoint
- Mme Emmanuelle PAQUIER, 3ème adjointe
- M. Alain MERLE, 4ème adjoint

Le Maire
Eric Rossetti

Le secrétaire de séance
Pierre FAURE

Fait et délibéré en mairie de QUAIX-EN-CHARTREUSE, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture, à la date ci-dessus mentionnée.